

Thème 3 : Mieux habiter

Géo 24 Comment le tri des déchets ménagers est-il organisé ?

En France, chaque habitant produit environ 1 kg de déchets par jour. On appelle ces déchets les **déchets ménagers**.

Composition des déchets ménagers

Matières organiques (restes de nourriture)	32,2 %
Papiers et cartons	21,5 %
Verres	12,7 %
Plastiques	11,2 %
Métaux	3 %
Autres éléments (piles, objets cassés)	19,4 %

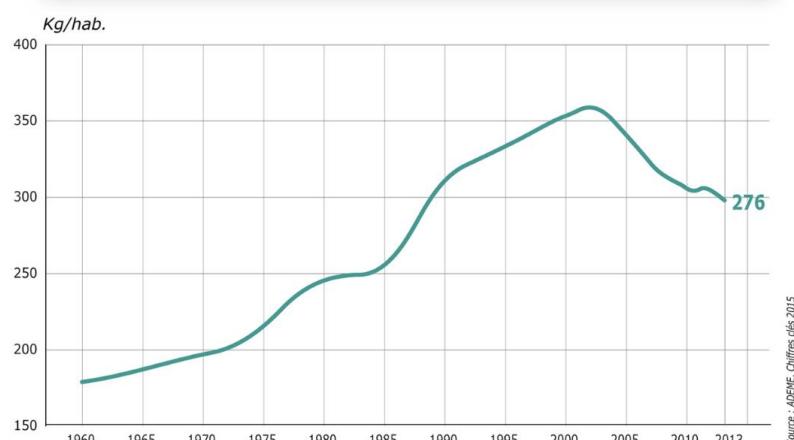


On distingue 4 types de déchets ménagers. Les **déchets biodégradables** se décomposent naturellement, comme les restes de nourriture. Les **déchets réutilisables** peuvent être récupérés puis réparés pour avoir une seconde vie. C'est le cas des appareils usagés.

Les **déchets recyclables** peuvent être réutilisés comme **matière première** pour fabriquer de nouveaux objets. Il s'agit, le plus souvent, des emballages des produits que nous consommons. Enfin, certains déchets sont **non recyclables**.

Même si cela tend à diminuer, la production de **déchets ménagers** par habitant a été multiplié par 2 en 40 ans !

Évolution de la quantité d'ordures ménagères par habitant entre 1960 et 2013



Les **déchets ménagers** encombrent les poubelles et polluent l'environnement. Pour diminuer le nombre de déchets, il faut les **recycler** ou modifier nos pratiques.

Chaque commune organise le **ramassage des déchets** sur son territoire. Dans les villages, la collecte des déchets a lieu le même jour chaque semaine. Dans les grandes villes où la population est importante, les déchets peuvent être ramassés tous les jours.



Les déchets ménagers **non recyclables** sont jetés dans la poubelle habituelle. Il s'agit, par exemple, des cartons sales, des **sacs plastiques** ou des pots de yaourt. Ces déchets sont enterrés ou **incinérés**. Sur l'emballage des produits, un symbole indique si l'objet est **recyclable** ou non.



Usine d'incinération des déchets ménagers non recyclables.

Symbolique indiquant qu'un produit est recyclable.

Observe cette photographie de **conteneurs de tri**. Sais-tu quelle est leur utilité ?



Ils sont mis à disposition par les communes pour que les habitants réalisent le **tri sélectif**. Chaque conteneur reçoit un type de **déchets recyclables** différent. Sais-tu quel conteneur reçoit quels déchets ?

Le conteneur bleu reçoit les papiers et journaux. Le conteneur jaune reçoit les emballages en carton, métal et plastique. Le conteneur vert reçoit le verre.

Une fois collectés, les déchets recyclables sont transportés dans un **centre de tri**. Ils sont triés, puis compactés. Ils pourront servir à fabriquer de nouveaux produits.



Répartition des déchets dans un centre de tri.



Bouteilles en plastique dans un centre de tri.



Balles de bouteilles en plastique.



Symbole du point vert.

Le **recyclage** permet d'économiser les ressources et de limiter la pollution due à la fabrication des produits. Mais la collecte et le traitement des déchets coutent cher aux communes.

Depuis 1992, les industries **financent** le recyclage de leurs emballages. Le pictogramme « point vert » indique que le fabricant paie une contribution pour le recyclage.

Au quotidien, il est possible de réduire nos déchets en adoptant certains gestes. Par exemple :

- préférer des produits réutilisables aux produits jetables ;
- choisir des produits peu ou pas emballés ;
- réparer ou donner des objets abîmés.

Questions

1. Qu'est-ce qu'un déchet recyclable ? _____
2. Donne deux exemples de déchets recyclables : _____
3. Que deviennent les déchets non recyclables et non biodégradables ? _____
4. Qu'est-ce que le tri sélectif ? _____

5. Où les déchets recyclables sont-ils transportés après leur collecte ? _____

Leçon

En France, chaque habitant produit environ **1 kg de déchets ménagers** par jour. Les **déchets biodégradables** sont les déchets qui se décomposent naturellement, comme les épluchures ou les restes de nourriture. Certains déchets peuvent aussi être **réutilisables**. Il s'agit d'objets cassés mais réparables ou pouvant servir à un autre usage. D'autres déchets sont **recyclables**, comme les bouteilles en plastique et en verre, les canettes en aluminium, le papier et le carton. Pour éviter la **pollution** de l'environnement, les habitants réalisent le **tri sélectif**. Ils jettent leurs déchets dans des **conteneurs** différents selon le type de déchets. Une fois collectés, les déchets recyclables sont transportés dans un **centre de tri**. Ils y sont triés, puis compactés. Ils peuvent ensuite être réutilisés comme **matière première** pour fabriquer de nouveaux objets. Certains déchets sont non recyclables. Ils sont enfouis ou **incinérés**.